

Convention
UELZECHTDALL

Conférence de presse 27 septembre 2011

Les actions récentes



**Convention
UELZECHTDALL**
Septembre 2011
n° 3

ÉDITORIAL

La Convention est née de la prise de conscience de l'importance régionale du développement coordonné et intégratif des localités dans la vallée de l'Alzette. Elle prend comme base des réflexions les principes du programme directeur de l'aménagement du territoire, notamment dans les domaines de l'aménagement général du territoire et de l'aménagement intercommunal.

Ainsi les 5 communes se sont engagées, avec le Ministère du Développement Durable et aux Infrastructures, à mener en étroite collaboration le processus de planification autour de la vallée de l'Alzette afin d'atteindre ces objectifs. La collaboration inter-communale permet l'application du principe de subsidiarité tout en maintenant les compétences au niveau le plus efficace. Toutes les actions sont coordonnées en vue d'un développement urbain concerté, cohérent, rationnel et équilibré, respectueux des principes d'un urbanisme bien conçu sur l'ensemble de la vallée.

Parmi les projets réalisés et entamés par les comités politique et technique de la Convention Uelzechtall on peut citer :

- la réalisation d'un **concept de mobilité** pour la vallée de l'Alzette ;
- la mise en place d'un **site Internet** propre à la convention ;
- la création de **conseils en énergie** pour les habitants avec plusieurs Infopoint "My Energy" ;

- la **coordination des cours** offerts dans les 5 communes (musique, langues, arts...);
- le **développement de cartes "touristiques"** communes des sentiers pédestres et cyclables.
- la réalisation d'un **SIG** (Système d'Informations Géographiques) **intercommunal et communal** pour les communes de Steinsel, Lorentzweiler et Lintgen, outil de travail indispensable pour gérer les projets communaux et coordonner les projets de vallée ;
- la participation de la **Convention comme "partenaire INONDATIONS"** au projet Interreg FLOW MS ;
- la préparation d'un **schéma de développement commun à la vallée**, un "Leitbild", qui permettra d'asseoir une identité commune à la vallée et donnera une meilleure cohérence urbanistique des projets ;
- la projection d'un développement urbanistique coordonné d'un site à cheval sur les communes de **Steinsel et de Walferdange** via une **procédure de consultation rémunérée** (concours d'experts) **comme projet pilote** ;

Cette brochure présente les actions récentes mises en place par la Convention dont le projet de concept mobilité, le partenariat inondation et le service "My Energy".

Marco SCHANK et Guy ARENDT
Co-présidents de la Convention Uelzechtall

Les co-présidents et les bourgmestres de la convention



Marco SCHANK Guy ARENDT Jean-Pierre KLEIN Henri WURTH Albert HENKEL Jos ROLLER

LINTGEN . LORENTZWEILER . MERSCH . STEINSEL . WALFERDANGE

CONVENTION UELZECHTDALL

- Le concept mobilité
- Le partenariat « Inondation »
- Les services de My Energy



Le concept de mobilité

- Une approche régionale et coordonnée pour toute la vallée



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

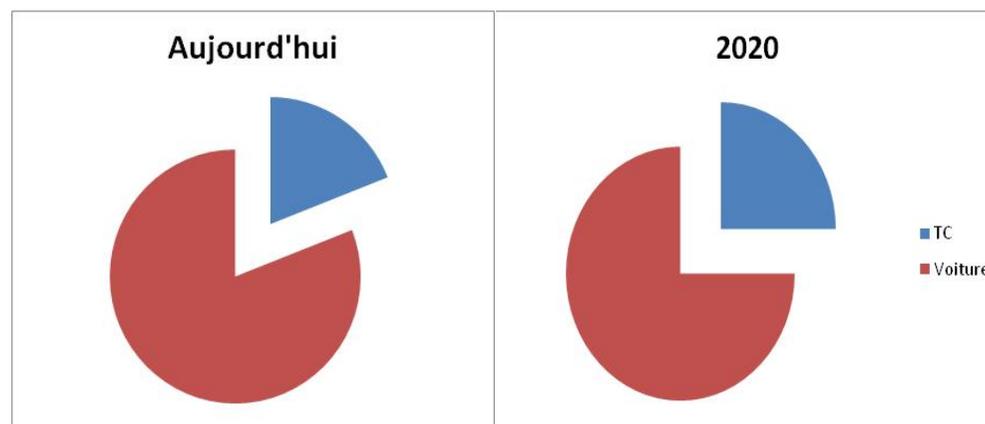
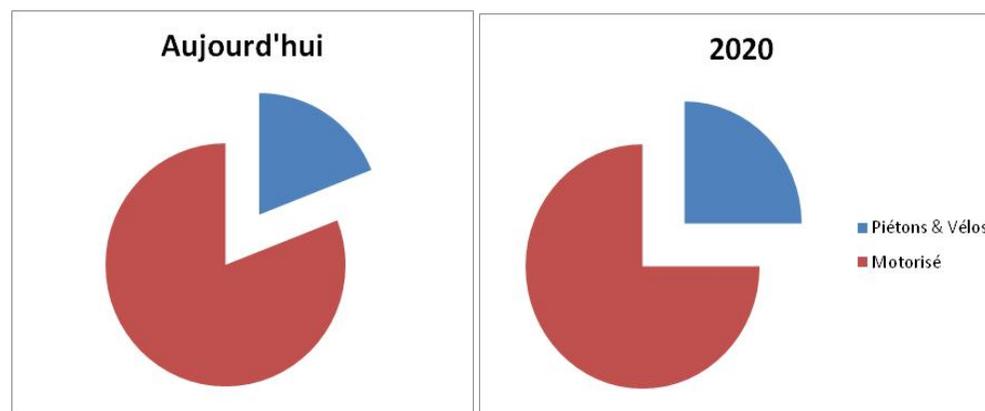


Le concept de mobilité



Le concept de mobilité

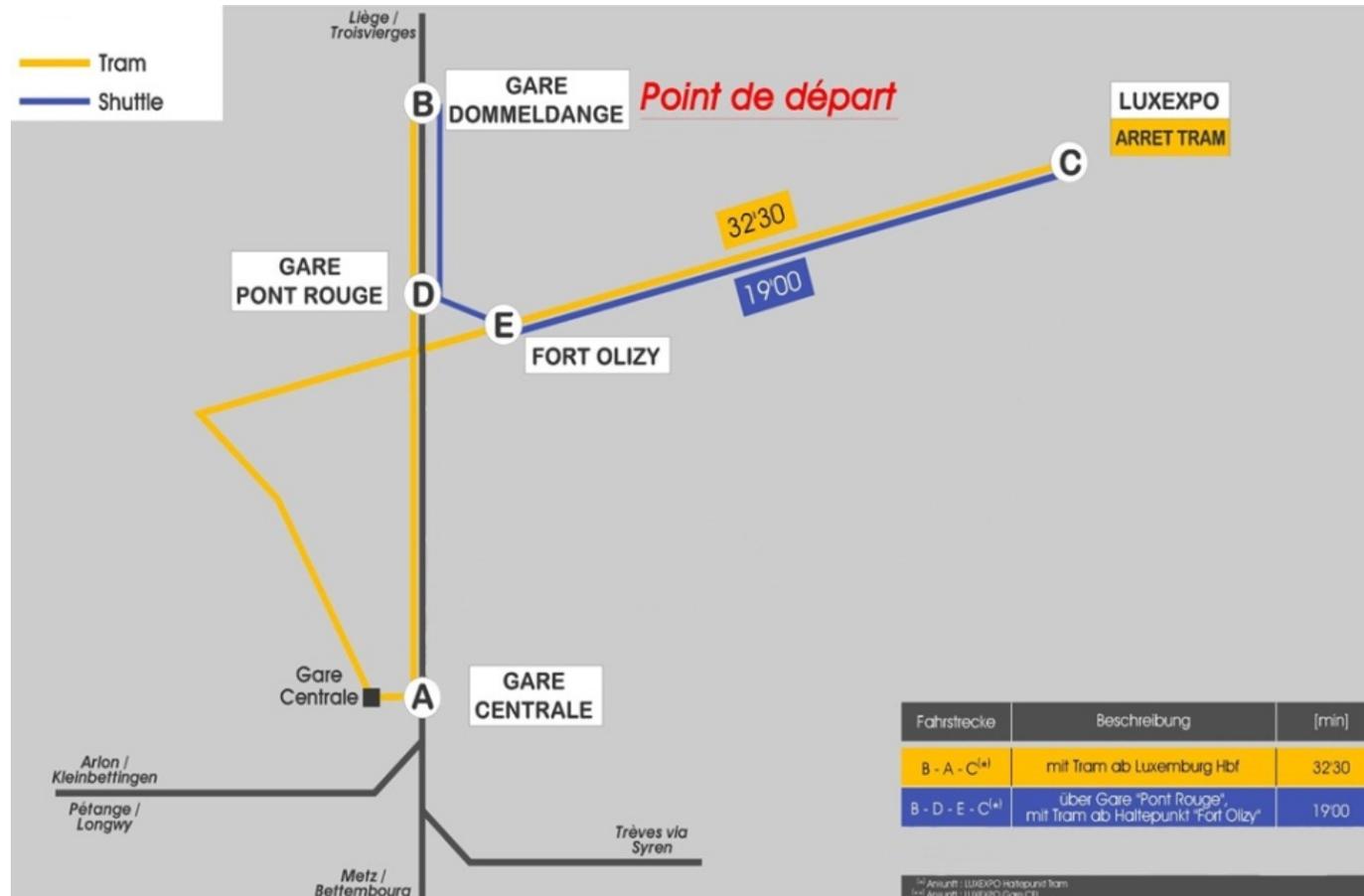
- Augmenter la mobilité douce pour atteindre 25% une augmentation de 6%
- Augmenter la part des transports publics pour atteindre 25% de transports publics une augmentation de 7%



L'arrêt du Pont Rouge



Les atouts pour la vallée en train

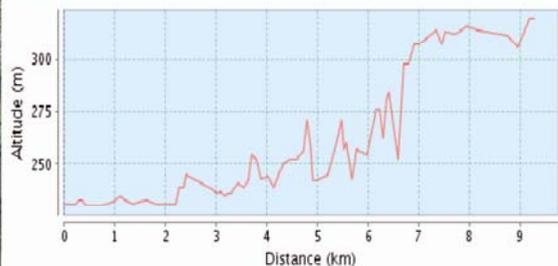


Pour les voyageurs venant du Nord du pays, le gain de temps est de près d'un quart d'heure puisqu'ils n'ont plus besoin de passer par la Gare Centrale.

La variante sportive pour les piétons et les cyclistes

2011

2020



Dénivelé de 89 m
(dont +/- 40 m par ascenseur Grund-St.Esprit)

Distance: 9,3 km

Temps de parcours: 37 min (15 km/h)



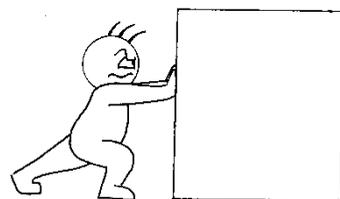
Dénivelé de 89 m
(dont +/- 60 m par nouvel arrêt Pont Rouge)

Distance: 6,0 km

Temps de parcours: 24 min (15 km/h)

Stratégie - approche Push-Pull

Mesures en faveur de la marche à pied, du vélo et des TC (**PULL**) sont plus efficaces en combinaison avec l'imposition des contraintes pour la voiture (**PUSH**)



Plus d'espace pour la mobilité douce

Plus 6 % de la part modale
pour les piétons et les
cyclistes:

- continuer l'optimisation de
la piste cyclable nationale
PC15



Plus d'espace pour la mobilité douce

- créer des emplacements de stationnement pour vélos de haute qualité ;
- envisager l'implantation de vélos électriques (vélo à assistance électrique Pedelecs).



Le concept de mobilité

- largeur minimale pour les trottoirs de 2,0 m resp. 2,50 m comme principe d'aménagement ;
- zones de rencontre comme élément de modération de la circulation routière ;

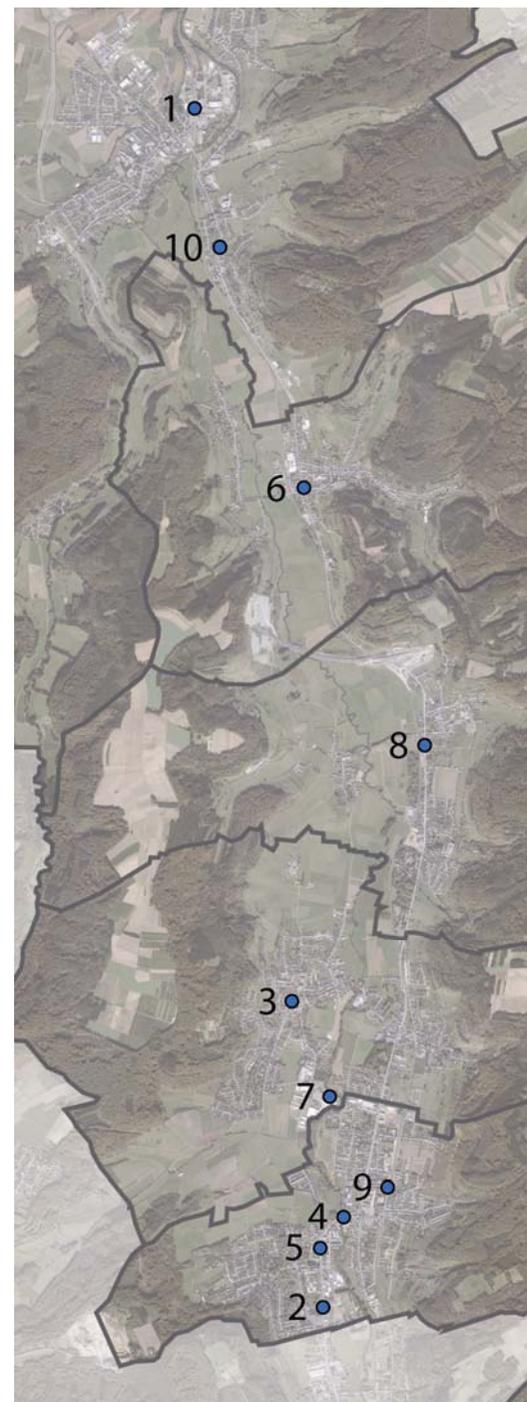




Favoriser les transports publics

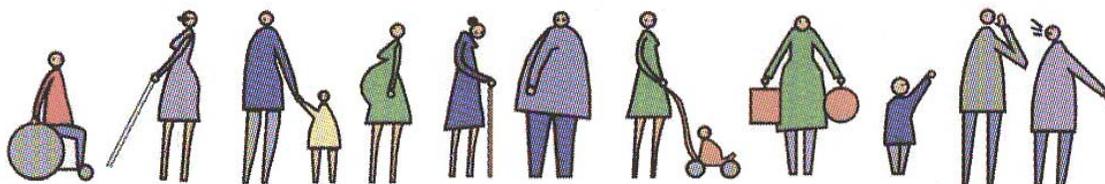
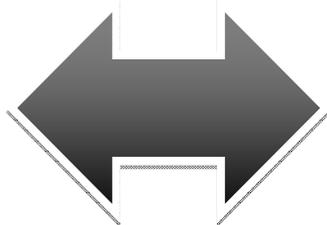
Plus 7 % en part modale pour les transports publics:

- standards de qualité pour les 10 arrêts de bus les plus importants de la vallée (2014)
- mesures de priorisation des bus
- nouvelle connexion, par la future gare « pont rouge » et une liaison directe au futur tramway de la capitale.



Le concept de mobilité

- C'est qui, une personne à mobilité réduite?
- Planifier les projets suivant le principe d'un aménagement de l'espace public « sans barrière » pour faciliter le déplacement de tous.



Dessin: A. Arméni

« Each one of us was, is or will be a person with reduced mobility »



Un partenariat « Inondation »

- Partenariat dans le cadre du Projet Flow MS: cofinancé par l'Union européenne (Interreg IV A) et porté par l'Administration de la Gestion de l'Eau (AGE).

FLOW MS: flood = crue, low water = étiage, Moselle et Sarre



Projet cofinancé par le Fonds européen de développement régional dans le cadre du programme Interreg IV-A Grande Région

L'Union européenne investit dans votre avenir

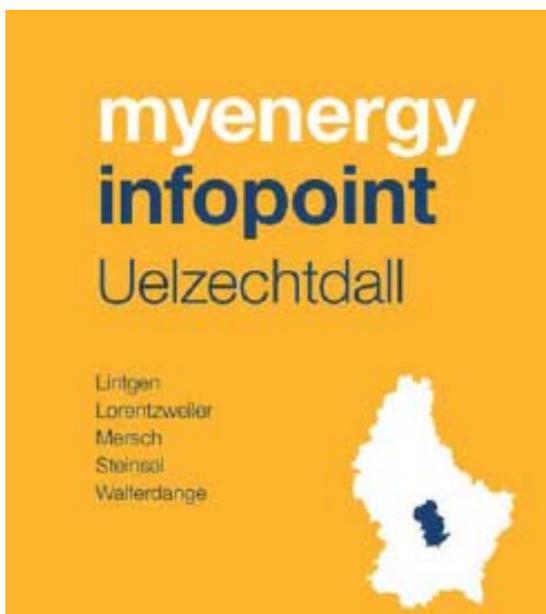




- Signé le 31 mars 2011:
 - analyser les problèmes, élaborer des propositions pour une prévention commune des inondations, des mesures de protection ainsi l'échange des expériences.
- Atelier de lancement le 07 juin 2011 à Mersch.
- Sujet prioritaire d'un atelier en automne 2011:
 - lutte contre les inondations.
- Les acteurs communaux seront invités aux différentes manifestations et les habitants de la vallée de l'Alzette seront informés des résultats



Un nouveau service régional



- Des séances de conseils en énergie sur rendez-vous (hotline 8002 11 90)
- Un accès aux 5 bureaux de conseils dans la vallée
- Un service gratuit pour les citoyens

Un nouveau service régional

Lintgen	Lorentzweiler	Mersch
Mairie 2, rue de Diekirch L-7440 Lintgen	Mairie 87, route de Luxembourg L-7373 Lorentzweiler	Château de Mersch Annexe Place St. Michel L-7556 Mersch
Steinsel	Walferdange	
Mairie 9, rue Paul Eyschen L-7317 Steinsel	Biergercenter 23, route de Diekirch L-7222 Walferdange	
1 ^{er} lundi du mois / 1. Montag im Monat	8:00 - 12:00	Walferdange
2 ^e lundi du mois / 2. Montag im Monat	8:00 - 12:00	Lorentzweiler
3 ^e lundi du mois / 3. Montag im Monat	8:00 - 12:00	Walferdange
4 ^e lundi du mois / 4. Montag im Monat	8:00 - 12:00	Lintgen
1 ^{er} mercredi du mois / 1. Mittwoch im Monat	15:00 - 19:00	Steinsel
2 ^e , 3 ^e , 4 ^e mercredi du mois / 2., 3., 4. Mittwoch im Monat	15:00 - 19:00	Mersch



 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR


 MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DES INFRASTRUCTURES
Département de l'environnement

- Un conseil en énergie neutre
- Des informations détaillées:
 - Rénovation énergétique
 - Maisons passives
 - Économies d'énergie au quotidien
 - Energies renouvelables
 - Aides financières
 - passeport énergétique



Merci pour votre attention.

Plus d'informations sur www.uelzechtdall.lu